

Mairie de GATEY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du
22 Mai 2024

L'an Deux Mil vingt quatre, le 22 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames MONNIER Denise, COTE Alexandra, GONTHIER Mylène
Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max,
ABSENTS EXCUSES : , CART Elodie, LOMBERGET Sébastien
SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

1) RENOUELEMENT CONVENTION DTIC DU SIDEC

La convention de mise à disposition des services du SIDEC en matière d'assistance technologie informatique et communication (TIC) arrivant à échéance, monsieur le maire propose au conseil de renouveler cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ce renouvellement.

2) ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public faisant défaut au niveau d'une nouvelle habitation chemin de la Barthelemière, le conseil à l'unanimité des membres présents valide la mise en place d'un éclairage public. Un devis pour cette réalisation sera demandé.

3) REFECTION CHEMIN COMMUNAL

Le chemin communal cadastré ZK 66 (menant au pont Becamel) nécessitant une réfection importante, monsieur le maire présente deux devis déjà réceptionnés pour cette prestation. Le conseil municipal propose de demander un troisième devis. Ce sujet sera remis à un prochain conseil.

4) TRAVAUX 2024

Monsieur le maire présente différents devis pour des travaux prévisionnels 2024 :

Sécurité routière : Étude et chiffrage par un géomètre pour un plateau ralentisseur et un chemin piéton rue ville brise. Le devis de la société SJE s'élève pour cette étude à 2 340 euros Ttc. Le conseil municipal valide cette étude (7p, 1c)

Reprise des murs de l'Alambic communal : Cette reprise a déjà été validée en 2022 et attribué à la société Strada mais reste non réalisée à ce jour. Le devis pour ces travaux s'élève à 2 300 euros HT et la réalisation de fera cette année.

Reprise du soutènement de la cantine / école : Le soutènement de la cantine (talus) nécessite d'être repris et consolidé en amont et en aval de la cloture. Monsieur le maire présente un devis pour cette réalisation de la société Strada s'élevant à 5 255 euros Ht. Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ce devis.

Démolition du mur de la cour d'école (cour principale/cour de récréation) : En consultation avec les enseignants, le mur et la clôture existante séparant la cour principale de l'école et la cour de récréation feront l'objet d'une démolition. Monsieur le maire présente un devis de la société Strada pour cette réalisation s'élevant à 780 euros Ht. Le conseil à l'unanimité des membres présents valide ce devis.

Plate forme de lavage : Au niveau du hangar municipal une plate forme de lavage en dur sera réalisée. Monsieur le maire présente le devis de la société Strada pour cette réalisation s'élevant à 3 760 euros Ht. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide ce devis.

Entretien routier : Une actualisation de devis sera demandé à la société Entretien Jurassien pour la réalisation des pontages de fissures sur différentes voies communales. Ce devis sera présenté lors d'un prochain conseil.

5) DESIGNATION REFERENT SANTE DU PAYS DOLOIS

Le pays dolois portant le contrat local de santé (développement de l'offre de soins, renforcement de la prévention,...) en s'appuyant sur les communes de son territoire, il nécessite la désignation d'un élu référent santé au sein du conseil municipal. Madame Alexandra Cote est désignée comme référent santé de la commune.

6) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le maire présente et soumet au conseil des demandes de subventions provenant de différentes associations :

Association intervillages : demande de subvention pour une animation « le Bal du Monde » lors de la fête de l'été le 15 juin 2024. Après délibération, le conseil ne valide pas de subvention pour cette manifestation.

APE Gatey- Pleure: demande de subvention de l'association des parents d'élèves du Rpi Gatey-Pleure pour l'achat d'un barnum pour leurs manifestations. Après délibération, le conseil octroi une subvention de 100 euros plus la possibilité de stockage de ce barnum si besoin.

Vivons Gatey : pour la manifestation du 14 juin 2024 « fête de la musique » la municipalité à décidé d'accompagner celle ci exclusivement par l'apport d'un feu d'artifice.

7) ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se tiendront le dimanche 09 juin 2024. Lors de cette élection, 38 listes sont représentées. Les panneaux d'affichages sont mis en place au niveau de la cour de récréation de l'école.

Le bureau de vote sera installé dans la première salle de classe de l'école, et sera ouvert de 8H00 à 18H00. La composition du bureau de vote pour cette journée sera arrêté et affiché ultérieurement.

Séance levée à 22h30

GATEY, le 27 mai 2024

LE MAIRE



Marc SCHMIEDER